



PROCES VERBAL DE LA SEANCE **DU CONSEIL MUNICIPAL**

En date du 11 décembre 2025

Présents : Mesdames et Messieurs ARJONA - BON - ESPOSITO - HATSTATT - KEFF - KELLER - NICOLAZO-CRACH - PIAZZA - OBRIOT- MAXANT - TEDESCHI - VALENTIN – BEULAGUET - MALMONTE

Absents excusés avec procuration : Mme Cindy CECCARELLI donne pouvoir à M. VALENTIN

Secrétaire de Séance : Madame Line JOLIN

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 décembre à 20h, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis en Mairie au nombre prescrit par la Loi sous la Présidence de Monsieur Claude VALENTIN, le Maire.

En préambule,

M. Le Maire informe, avec une certaine émotion, la perte d'un ancien élu M. VALENTIN, 1^{er} adjoint à la mairie de Nouilly.

Présentation de l'arrivée de Line JOLIN, la nouvelle secrétaire, qui a pris ses fonctions depuis 3 semaines. Elle remplacera Stéphanie BENJAMIN à compter du 13 janvier 2026.

Point n°1 : Approbation de la séance du 13 novembre 2025

Après avoir entendu l'exposé par Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité a décidé d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 13 novembre 2025.

Résultat du vote : Pour : 15

Contre : 0

Abstention(s) : 0

Point n°2 : : Débat sur les rapports de la Chambre Régionale des Comptes : Metz Métropole et la gestion du réseau de transport public messin.

Le Conseil municipal a débattu de la situation financière de l'Eurométropole et de la gestion du réseau des transports en commun suite au rapport de contrôle réalisé par la Chambre Régionale des Comptes sur la période 2019-2023.

Situation financière

Il a été souligné que celle-ci demeure globalement favorable caractérisée par un faible niveau d'endettement avec une gestion financière jugée pérenne et prudente.

Il a été rappelé que, sur le mandat actuel, aucune augmentation des taux d'imposition n'est intervenue traduisant la volonté de préserver le pouvoir d'achat des habitants du territoire tout en maintenant l'équilibre budgétaire.

Malgré le cadre financier maîtrisé, la Métropole a pu engager plusieurs investissements structurants résultant de la prise de nouvelles compétences comme la voirie et contribuant au développement significatif de l'attractivité du territoire.

En conclusion, les échanges ont confirmé une forme de solidité de la situation financière de la Métropole permettant d'envisager un avenir plutôt serein.

La commune de NOUILLY remercie la Métropole pour les différentes aides apportées et les travaux réalisés sur notre village.

Situation actuelle et perspectives du réseau de transport en commun

Il a été souligné, qu'après analyse du budget des transports, la situation demeure globalement équilibrée malgré un contexte économique contraint.

Cette stabilité s'explique notamment par une augmentation importante de la fréquentation confirmant l'attractivité du réseau et la pertinence des choix de développement engagés ces dernières années.

D'importants investissements structurants ont été engagés en particulier la création de la ligne C ainsi que le prolongement de la ligne A jusqu'à SCHUMAN. Ces projets répondent à des besoins forts en mobilité, d'accès aux équipements publics majeurs.

Ceci étant, plusieurs points de vigilance ont été soulevés. Le vieillissement du matériel roulant constitue un nouvel enjeu majeur, tant en matière de fiabilité de service que de confort pour les usagers.

Des renouvellements devront mieux être anticipés afin d'éviter une dégradation progressive de la qualité du réseau.

Par ailleurs, il a été exprimé une dégradation de la qualité sécuritaire sur le réseau. La Métropole vient d'apporter des réponses renforcées en associant présence humaine (police métropolitaine) et caméras de surveillance.

En conclusion, le réseau de transport en commun présente des fondations solides et dynamiques (utilisation de nouvelles technologies avec des bus à hydrogène) mais devra tout de même relever plusieurs défis afin de garantir à long terme un service performant, durable et sécurisé pour l'ensemble des usagers.

La commune de NOUILLY se félicite de la prolongation de ligne C13 jusqu'à NOISSEVILLE et propose à l'Eurométropole de consolider la sécurité des usagers par des outils de prévention et de coordination avec les différents acteurs concernés et propose afin de mieux fidéliser les abonnés au Mettis de leur autoriser sur le week-end la possibilité d'être accompagné gratuitement par un invité.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire a clos la séance à 21h00.

Fait et délibéré à Nouilly, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
Claude VALENTIN



Signature des présents